

Exercice n° 91

Quelle organisation !



Organisation et ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire (AGO) concernant l'immeuble que nous occupons.

Bonjour,

La précédente AGO de cette copropriété s'est tenue à telle date, l'année dernière. La prochaine est donc à envisager idéalement dans la dernière semaine de juin de cette année.

À cet effet, le conseil syndical s'est réuni hier, regroupant la majorité absolue des copropriétaires, les absents s'étant excusés, arguant fatigue pour l'un, éloignement pour un autre. Mais une bonne entente demeure constante entre tous. Cette rencontre avait pour but de déterminer les points à inscrire à l'ordre du jour.

1. Vie courante de l'immeuble :

- installation d'une borne acoustique pour le repérage de la porte d'entrée par les malvoyants ;
- mise en place d'un contrat de manutention des poubelles pour ramassage des ordures auprès de la société privée déjà active dans le quartier ;
- révision du cahier des charges pour le nettoyage des parties communes.

2. Chantiers :

- réalisation sans délai sur le prochain exercice de la réfection de la cage d'escalier avec :
 - a. vote de la décision,
 - b. choix de l'entreprise. Parmi celles qui ont été contactées et qui ont fourni un devis, deux ont retenu notre attention, la société « Rénovation Future » et sa concurrente « Future Rénovation » ,

- c. modalités de financement,
- d. examen de tous les points réglementaires afférents à un tel projet ;
- discussion concernant la réfection immédiate du ravalement de la façade ouest, celle donnant sur la cour, en raison de sa dégradation accélérée et désormais menaçante. En effet, des parpaings tombent régulièrement, au risque de blesser un malheureux quidam qui se trouverait au mauvais moment au mauvais endroit...

Bien cordialement,

Le secrétaire du conseil syndical.

Questions

1. Les relations entre les divers occupants sont-elles cordiales ?
2. Quel est le handicap d'un des occupants ?
3. La façade du côté du soleil couchant est-elle en bon état ?
4. Cette réunion est-elle la véritable AGO ou une réunion préparatoire à cette dernière ?